



CEGESOL F

ENDUIT DE DRESSAGE DE SOL FIBRÉ

- Autolissant
- Spécial rénovation sur supports bois
- Épaisseur : 3 à 20 mm (*25 mm ponct.)
- Locaux P3

DONNÉES TECHNIQUES

TAUX DE GACHÂGE : 6 litres d'eau par sac de 25 kg

DÉLAI D'ATTENTE AVANT PRATICABILITÉ :

4 à 6 h selon les conditions chantier

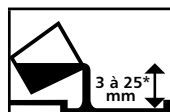
CONSOMMATION : 1,6 kg /m² /mm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

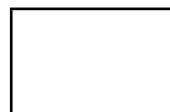
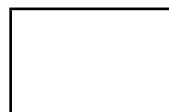
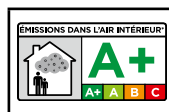
Certificat CSTB n° 07 S 127

Classification P3

- Sol à base de liants hydrauliques
- Support à base de bois ou panneaux dérivés
- Rénovation sur carrelage
- Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles
- Chape asphalte sablée



*Ponctuellement



DESCRIPTION

Enduit de dressage souple à base de ciment, résines synthétiques, adjuvants spéciaux et fibres incorporées

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR (se reporter au classement UPEC des locaux en vigueur.)

Enduit de ragréage recommandé pour les locaux classés P3 au plus en neuf et rénovation, avant la pose de revêtement PVC, textiles, parquets flottants et collés, revêtements stratifiés et carrelage.

Spécialement étudié pour les supports sensibles à la déformation tels que les planchers bois, les supports à base de ciment fissurés et supports mixtes (différents supports)

CARACTÉRISTIQUES

- **Couleur** : Gris rosé
- **Densité apparente** : 1,3
- **Granulométrie** : < 500 µ
- **À très faible émission de C.O.V.** : classé A+ et EC1^{PLUS}

SUPPORTS

CEGESOL F peut être appliqué sur différents supports du bâtiment :

NEUF :

- Dallage en terre-plein
- Chape ciment adhérente ou flottante
- Dalle béton adhérente ou flottante
- Plancher béton
- Plancher chauffant à eau y compris réversible
- Plancher chauffant rayonnant électrique
- Panneau dérivé du bois (cf. NF DTU 51.3)

RÉNOVATION :

- Plancher bois à lames sur lambourdes ou solives
- Plancher de doublage
- Parquet mosaïque collé en panneaux CTB-X, CTB-H, OSB-3
- Carrelage

- Traces de colle acrylique, vinylique et néoprène
- Dalle semi-flexible collée avec une colle acrylique
- Peinture de sol (polyuréthane, époxy, acrylique)
- Résine de sol coulée
- Chape asphalte sablée (ne pas confondre avec les enrobés bitumineux)

MISE EN ŒUVRE

Conditions de travail

Température ambiante : +5°C à +30°C

Éviter les courants d'air et l'exposition directe au soleil pendant le séchage. Sur sols chauffants, arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.

Préparation du support

Pour la préparation et la reconnaissance des supports, se reporter aux CPT d'exécution des enduits de sols intérieurs en neuf et en rénovation, aux normes DTU des supports en vigueur ainsi qu'aux fiches techniques des primaires cités ci-dessous.

Le support doit être sain, solide, stable, sec (non exposé à des remontées d'humidité), propre (exempt de produits gras, de cire et de produit de cure) et parfaitement dépourssiéré. Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis ou en cas de dallage sur terre plein, utiliser notre barrière anti remontées d'humidité **CEGEPHIM BH2**.

- Traiter au préalable les fissures comprises entre 3/10^{ème} mm et 1 mm, ainsi que les joints de fractionnement, avec **CEGEFOND BF2** sablé avec **CEGESABLE** ou un sable sec et fin.

- Reboucher les trous avec **CEGEFOND NS**.

Sur support à base de bois :

- S'assurer que le bois se trouve dans des conditions d'hygrométrie moyenne et que la présence d'aération en sous face du parquet est maintenue, sinon la créer.

- Re-visser si nécessaire les lames de parquet ou les panneaux de bois pour limiter les mouvements.

- En locaux E2 et avant carrelage, appliquer le système de protection à la pénétration d'eau **CARROSEC 3** sur le **CEGESOL F**.

**Neuf :**

Éliminer, les traces de peinture ou de plâtre, la laitance de ciment et tout élément résiduel mal adhérent par grattage.

- Support à base de ciment fermé : appliquer le primaire **CEGEPRIM UN2** ou **CEGEPRIM E**.
- Support à base de ciment très ou normalement poreux : appliquer le primaire **CEGEPRIM UN2**, **CEGEPRIM E** ou **EMULCIM** dilué à 1 pour 3 d'eau (hors certificat)
- Panneaux de bois : dépeussier et primeriser avec **PRESOL** ou **CEGEPRIM RN** (hors certificat).

Rénovation :

- Parquet à lames : Poncer, aspirer et primeriser avec **PRESOL**.
- Ancien film de colle : les éliminer par grattage au scraper et primeriser avec **CEGEPRIM RN**.
- Carrelage : vérifier l'adhérence des carreaux, les re-sceller si nécessaire, nettoyer leur surface par lessivage sodé suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher et primeriser avec **CEGEPRIM RN** ou **CEGEPRIM UN2**.
- Dalle semi-flexible : vérifier leur adhérence, nettoyer leur surface par lessivage sodé ou avec un décapant approprié suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher et primeriser avec **PRESOL**, **CEGEPRIM RN** ou **CEGEPRIM UN2**.
- Peinture : vérifier son adhérence par test de quadrillage (aucune zone écaillée ne doit être visualisée), nettoyer sa surface par ponçage et dépeussierage, et primeriser avec **PRESOL**.
- Résine de sol : nous consulter
- Chape asphalte sablée : les grenailer, puis aspirer la surface avant de primeriser avec **PRESOL**.

Préparation du produit

Verser un sac de 25 kg de **CEGESOL F** dans 6 litres d'eau propre et mélanger avec un malaxeur électrique (500 t/min max).

Pour obtenir une bonne répartition des fibres, il est impératif de prolonger le temps de malaxage par rapport à un enduit non fibré, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux. Ne pas rajouter d'eau pendant l'application.

Données techniques

Données fournies pour une température de l'air ambiant de +23°C et une humidité relative de 50% (HR) :

- **Durée du gâchage** : 2 à 3 min
- **Temps d'utilisation** : env. 20 min
- **Délai d'attente avant praticabilité à la marche** : 4 à 6 h selon les conditions chantier.
- **Délai d'attente avant recouvrement** : 24 à 48 h selon la nature des revêtements à coller
72 h avant parquet
48 h minimum pour une épaisseur de ragréage de 20 mm
- **Épaisseur** : 3 à 20 mm en une seule passe et 25 mm ponctuellement.

En cas de pose collée de parquet, s'assurer que la siccité du support est conforme aux exigences du NF DTU 51.2.

Application

Attendre le séchage du primaire. Avec une lisseuse inox, étaler le **CEGESOL F** en le «tirant à zéro» pour assurer l'adhérence au support, puis lisser et régler l'épaisseur désirée en procédant par mouvements de va-et-vient.

NB : Pour obtenir une surface parfaitement lisse, l'épaisseur minimale devra être obligatoirement de 3 mm.

Pour une application à la pompe, vérifier que l'embout est adapté à un ragréage fibré.

Nettoyage

Taches et outils (de suite après emploi) : à l'eau claire

CONSOMMATION INDICATIVE

Consommation minimale : 1,6 kg/m²/mm d'épaisseur

Consommation moyenne :
5,2 kg/m² pour 3 mm d'épaisseur
8,5 kg/m² pour 5 mm d'épaisseur

Dans le cas de pose de carrelage sur bois : la dimension des carreaux ne doit pas excéder 33 x 33 cm et l'épaisseur du **CEGESOL F** doit être de 5 mm minimum.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

CONSERVATION ET STOCKAGE

6 mois dans son emballage d'origine, non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité et de chaleur, non ouvert.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le bourget. Pour plus de renseignements, merci de contacter notre service technique 01 49 92 80 00.